



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

# BURKINA

## RENTRÉE DU BARREAU DU BURKINA

Le Barreau du Burkina a organisé sa rentrée du 26 au 28 avril 2017.

De nombreux barreaux étaient représentés : Niger, Tchad, Bénin, Cameroun, RDC, Gabon, Mali, Rwanda, Togo, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, Lyon, Paris....

Il sera rappelé que le barreau de Lyon est jumelé avec le barreau du Burkina.

C'est le Chef de l'Etat lui-même qui a ouvert les cérémonies et prononcé le discours inaugural.

Le thème de la rentrée était le suivant : « Les libertés dans les politiques publiques de sécurité : le rôle de l'avocat ».

Il faut saluer ici la grande qualité intellectuelle des travaux et des interventions traitant notamment :

- de la jurisprudence de la Cour de Justice de la communauté CEDEAO, et notamment de la prépondérance du contentieux des droits de l'homme dans la jurisprudence de cette juridiction ;
- du renvoi préjudiciel devant la cour de justice de la CEDEAO ;
- la procédure pénale en matière de terrorisme ;
- la responsabilité de l'Etat au regard de la défense des droits de l'homme : le rôle de l'avocat.

L'auteur de cette dernière communication a donné aux avocats des conseils pratiques d'une remarquable utilité.

Au-delà de la qualité intellectuelle des travaux, le barreau du Burkina et son bâtonnier ont de nouveau fait la preuve de la grande courtoisie et du sens de l'accueil dont font toujours preuve les « hommes intègres » !